

Survivre avec 4,10 \$ par jour

« Vivriez-vous avec 4,10 \$ par jour ? » est venu lancer, hier, au ministre Marc-Yvan Côté, le déficient mental Gilles Léveillé, à l'intérieur d'un vaste blitz de contestation du projet gouvernemental de réduire de 189 \$ à 125 \$ par mois l'allocation versée aux adultes vivant en famille d'accueil.

LE SOLEIL (16 avril 1991)

Membre du mouvement *Personne d'abord*, M. Léveillé participait à une conférence de presse conjointement organisée à Québec par divers organismes voués à la défense des droits des déficients et des malades mentaux. Ces organismes et une dizaine d'autres au Québec s'opposent vigoureusement à cette coupe du ministre de la Santé et des Services sociaux. Laquelle, disent-ils, ruinerait les chances de toute réinsertion sociale la moins sérieuse.

« Plusieurs d'entre nous ont de la difficulté à lire et à écrire, a poursuivi M. Léveillé. Mais par contre, nous pouvons entendre et comprendre à la télévision lorsqu'on parle de nous et qu'on nous enlève nos droits. Alors nous nous regroupons et en discutons ».

L'Association pour l'intégration sociale, le Comité de bénéficiaires de Robert-Giffard, le Groupe Auto-Psy, le mouvement *Personne d'abord* et les autres organismes concernés dénoncent ce principe d'équité entre l'interné et le désinstitutionnalisé qu'aurait supposément évoqué le ministre Marc-Yvan Côté pour justifier ce projet de réduction de 64 \$ par semaine. Les besoins des deux ne sont pas les mêmes, disent-ils. Par définition, la réinsertion signifie que la personne doit pouvoir fonctionner en société ; et, donc, qu'elle doit pouvoir faire un minimum de dépenses.

« Est-ce que notre dépanneur va nous faire des rabais ? demande Gilles Léveillé au ministre. Est-ce que notre paire de bottes va être gratuite, l'hiver prochain ? Nous donnerez-vous des coupons rabais avec notre chèque pour aller chez le coiffeur ? Quand nous prendrons l'autobus, est-ce que vous direz au chauffeur de nous laisser passer gratuitement ? »

C'est 768 \$ par année que cette mesure irait chercher dans la poche de chacun des déficients mentaux placés en famille d'accueil, rappelle Mme Marie Boulanger-Lemieux, présidente de l'Association pour l'intégration sociale. C'est-à-dire une diminution de 34 % de leur pouvoir d'achat. Grand total de la ponction : 6,5 millions \$.